

LES NOMINATIONS PAR DÉCRET

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, j'ai une question à poser au suppléant du premier ministre.

À quatre reprises, ces derniers jours, mes collègues et moi avons soulevé la question de la nomination de M. Arnie Thorsteinson au conseil d'administration de la Banque du Canada, 16 jours après que ses sociétés eurent interrompu le remboursement de leurs prêts hypothécaires, laissant aux Canadiens le soin d'absorber des dettes de 6 millions de dollars.

Pourquoi le gouvernement a-t-il négligé de nous dire qu'Arnie Thorsteinson travaillait également au noir en tant que président du conseil et président d'une autre société d'État, Petro-Canada? Quelles mesures le gouvernement envisage-t-il à ce sujet?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, M. Thorsteinson faisait partie de l'ancien conseil d'administration de Petro-Canada. Lorsque la société a été privatisée, il a été chargé de gérer et d'effacer la dette de la société d'État. Il fait une excellente besogne et il a même été en mesure de verser au gouvernement du Canada des dividendes à partir des frais d'extinction au titre des comptes de l'an dernier.

Une accusation aussi sottise est tout à fait antiparlementaire. Elle est indigne du député.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, on croirait entendre les réflexions que le premier ministre a faites la semaine dernière, deux jours après qu'un autre ministre eut admis que nous avions raison de poser ces questions et de réclamer la démission de cette personne.

• (1455)

Hier, le ministre des Travaux publics a donné la réponse suivante: «Après tout, l'opposition a fait remarquer certaines difficultés à juste titre et, lorsqu'on examine la question, il ressort clairement qu'il ne convient pas que M. Thorsteinson continue d'occuper ce poste.»

S'il ne convenait pas, hier, que cet homme reste en poste, comment se fait-il que ce soit acceptable aujourd'hui?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, M. Thorsteinson

Questions orales

a occupé ce poste pendant un certain temps et il y a fait de la bonne besogne. Son travail à Petro-Canada Inc. se termine et je n'ai aucune espèce de regret qu'il ait dirigé cette société. Il a fait un travail de premier ordre. Ses réalisations sont suffisamment éloquentes.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Au mois de mai, j'ai posé une question au premier ministre suppléant au sujet d'une dépense de 43 000 \$ relative à la commission d'enquête sur l'affaire de la Somalie, dont les travaux dureront 90 jours. J'étais dans l'erreur. Le coût de l'enquête s'élèvera à plus de 225 000 \$, ce qui comprend l'ameublement, le matériel informatique et les rénovations.

Pour une enquête qui ne durera que 90 jours et compte tenu du nombre de locaux vacants et d'ordinateurs inutilisés à Ottawa, comment le gouvernement peut-il justifier des dépenses de 225 000 \$ pour cette enquête?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, le député a raison de dire qu'il était dans l'erreur.

Il a dit que la commission avait dépensé 43 000 \$ pour l'ameublement. C'est faux. L'ameublement a été évalué à 43 000 \$ et il a été loué pour la durée de l'enquête.

Il a dit que la commission avait acheté du matériel informatique. Il a partiellement raison. L'achat de matériel informatique fait partie du programme d'acquisition du MDN. La commission se servira du matériel acheté et, à la fin de ses travaux, elle le remettra au MDN pour les besoins de ce dernier.

La commission et le MDN veillent à ce que tout soit fait le plus efficacement possible, sans gaspillage. J'estime que le député devrait reconnaître l'intégrité des personnes en cause, qu'ils savent que c'est l'argent des contribuables et qu'ils agissent de façon responsable.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, je sais que c'est l'argent des contribuables. C'est pourquoi j'estime qu'il faut réduire les dépenses en question. Gardant cela à l'esprit, je voudrais savoir pourquoi